

Extrait du Registre des Délibérations

du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 28 décembre 2023

Délibération n° 16/2023

Objet : Finances : BP 2023 - adoption de la décision modificative n°2

Présents : Mme Christine OLIVA – Mme Pierrette ARNIER – M. Claude RENAUDIN – Mme Céline CLOTET – M. Jean-Claude SALAS – M. Laurent TEISSIER – Mme Josy BELMONTE

Représentés : /

Excusées : Mme Paule JAUME – Mme Christelle MUSICCO – Mme Valérie JUNILLON

Absents : Mme Valérie BONIOL-ALDIE – M. Jean-Claude VENDEIX

Mme Christine OLIVA rapporte l'affaire ;

Considérant l'augmentation du nombre de personnes bénéficiaires pour les colis de Noël ainsi que des ateliers mémoire plus nombreux en comparaison à l'exercice précédent,

Je vous propose d'adopter la décision modificative n°2 comme suit :

- Chapitre 011 – recettes : + 6 000.00 €
- Chapitre 65 - dépenses : + 6 000.00 €

Le budget total (budget primitif + décision modificative n°1 et 2) s'équilibre ainsi en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 94.064,64 €

- Section d'investissement : 4.505,97 €

Le conseil d'administration, **à l'unanimité**, adopte cette affaire.

Pour extrait conforme,

**Le Président,
Guy LAURET.**



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification du

Mise en ligne le 3 janvier 2024